

## VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

WUNICIPAUX

En exercice: 29 Présents: 25

Représentés: 04

DATE DE LA CONVOCATION : Le 27 juin 2023

PUBLICATION SITE INTERNET : Le 10 juillet 2023 Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.

Etaient représentés: M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, M. Joseph SCATIGNO ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM.

Délibération n°13 Rapporteur : M. Sophie BIBAL

## Objet : Curiox, Centre d'Art et de Rencontres - Création contemporaine et patrimoine – Demandes de subventions

La ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population. À ce titre elle veille à assurer l'accès pour tous à la culture, en particulier à la faveur d'un lieu patrimonial unique, valorisant et vulgarisant des expressions et créations contemporaines : Curiox, Centre d'Art et de Rencontres.

Ce croisement entre création contemporaine et patrimoine permet de renforcer l'offre culturelle, tant à l'échelle du territoire communal qu'intercommunale, tout en participant à la valorisation du patrimoine, à l'éducation du regard, et à la sensibilisation des publics.

La programmation de la saison 2023-2024 permettra l'accueil de créations artistiques professionnelles, doublé de nombreuses actions culturelles.

Ainsi, deux artistes contemporains seront accueillis en résidences, au cours desquelles des expositions seront proposées, mais aussi des temps forts avec des conférences, des soirées, des ateliers de création, et de nombreuses médiations in situ en direction de public scolaire avec les écoles d'Ugine et du territoire Arlysère, mais aussi les collèges d'Ugine, Albertville, Saint-Paul-sur-Isère et les lycées d'Ugine, Albertville, Faverges, des publics empêchés et du grand public.

Le projet est estimé à 70 000 €. Cela permettra, en premier lieu, de proposer une juste rémunération des artistes, d'assurer leurs expositions, les médiations, ainsi que la communication autour d'une programmation attractive et ambitieuse.

La première résidence débutera dès septembre 2023 pour se poursuivre jusqu'au printemps 2024.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide le principe de cette opération,
- Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant à solliciter auprès du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil départemental de la Savoie, et de tout autre organisme compétent les subventions les plus élevées possibles,
- Demande la possibilité de réaliser cette opération par anticipation,
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230703-20230703 DE13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023 Publication : 10/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire